



Nom commercial: Alcohol n-butylicus

Date de révision: 23.09.08

Numéro de la matière: 152100

Version: 1 / CH

Date d'impression: 23.09.08

## 01. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

### Nom commercial

Alcohol n-butylicus

Item-No. 15210000

### Identification de la société/entreprise

#### Adresse

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9101 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Numéro de 0041 (0)44 251 51 51

téléphone d'appel

d'urgence

## 02. Dangers possibles

### Classification

Classification R10  
Xn, R22  
R67  
Xi, R37/38-R41

### Symboles de danger

Xn Nocif

### Phrase(s) de risque

10 Inflammable.  
22 Nocif en cas d'ingestion.  
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.  
41 Risque de lésions oculaires graves.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

## 03. Composition / information sur les composants

### Composants dangereux

#### Butane-1-ol

No. CAS 71-36-3

No. EINECS 200-751-6

Concentration &gt;= 50 %

Classification Xn, R22  
Xi, R37/38-R41  
R10  
R67

## 04. Premiers secours

### Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit.. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.. Eventuellement apport d'oxygène. Demander aussitôt l'avis du médecin.. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les les personnes contaminées en position latérale de sécurité.

### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rincer bien.

Nom commercial: Alcohol n-butylicus

Date de révision: 23.09.08

Numéro de la matière: 152100

Version: 1 / CH

Date d'impression: 23.09.08

**En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.).. Assurer un traitement médical.

**En cas d'ingestion**

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.. Administrer du charbon médicinal.. Assurer un traitement médical.

**Avis aux médecins / Symptômes**

Engourdissement, Vertiges, Nausées, Vomissements, État d'ivresse, Narcose, troubles cardio-vasculaires, troubles de système nerveux central

**05. Mesures de lutte contre l'incendie****Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec mousse résistant aux alcools.

**Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

**Les risques spécifiques d'une exposition, provoqués par la substance ou la préparation elle-même, par leurs produits de combustion ou par les gaz dégagés**

Oxyde de carbone (CO); Peut former mélanges de gaz et air qui deviennent explosifs.

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Autres données**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

**06. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****Précautions individuelles**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

**Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

**Méthodes de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel).. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications du chapitre "élimination".. Veiller à assurer une aération suffisante.

**07. Manipulation et stockage****Manipulation****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).. Maintenir les récipients hermétiquement fermés.. Eviter la formation d'aérosol.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - ne pas fumer.. Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles.

**Stockage****Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.. Utiliser des récipients en polyéthylène ou en polypropylène.. Utiliser des récipients en acier ou en acier fin.



Nom commercial: Alcohol n-butylicus

Date de révision: 23.09.08

Numéro de la matière: 152100

Version: 1 / CH

Date d'impression: 23.09.08

**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

**08. Contrôle de l'exposition/protection individuelle****Valeurs limites d'exposition****Butane-1-ol**

Type	MAK			
Valeur	150	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	150	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)
Limitation maximale	15 min			
Groupe du risque pendant la grossesse	C			

**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérvier à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols.

**Contrôle de l'exposition professionnelle****Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit.; Anti-gaz de la classe A1.

**Protection des mains**

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié caoutchouc nitril - NBR

L'épaisseur du matériau 0.35 mm

La durée de pénétration &gt;= 8 h

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

L'épaisseur du matériau 0.5 mm

La durée de pénétration &gt;= 8 h

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM

L'épaisseur du matériau 0.4 mm

La durée de pénétration &gt;= 8 h

Non adapté: gants épais

Non adaptés: gants en cuir

Non adapté: gants en caoutchouc

Non adapté: gants en PVC

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Vêtement de protection résistant aux solvants

**09. Propriétés physiques et chimiques****Informations générales**

Etat	liquide
Couleur	incolore
Odeur	odeur d'alcool

**Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement**



Nom commercial: Alcohol n-butylicus

Date de révision: 23.09.08

Numéro de la matière: 152100

Version: 1 / CH

Date d'impression: 23.09.08

**Point d'éclair**

Valeur	35	°C
Source	DIN 51755	

**Point d'ébullition**

Valeur	116	à	118	°C
méthode	DIN 51761			

**Point de fusion**

Valeur	-89	°C
méthode	DIN 51761	

**Température d'inflammabilité**

Valeur	340	°C
--------	-----	----

**Limites des explosibilité**

Limite d'explosivité, inférieure	1.5	à	11.3	%(V)
----------------------------------	-----	---	------	------

**Pression de vapeur**

Valeur	5.6	hPa
température	20	°C

**Densité**

Valeur	0.810	g/cm <sup>3</sup>
température	20	°C
méthode	DIN 51757	

**Viscosité****dynamique**

Valeur	2.95
méthode	DIN 51550

**Hydrosolubilité**

Valeur	77	g/l
température	20	°C

**pH**

Valeur	7	
Concentration/H <sub>2</sub> O	70	g/l
température	20	°C

**log Pow**

log Pow	0.88
---------	------

Produit n'est pas dangereux à l'explosion.. La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

**10. Stabilité et réactivité****Conditions à éviter**

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

**Matières à éviter**

Réagit au contact des acides., Réagit au contact des agents d'oxydation., Réagit au contact des composés halogénés., Réagit au contact des métaux légers en dégageant de l'hydrogène., Réagit au contact des métaux alcalins., Réagit au contact des métaux alcalino-terreux.

**Autres données**

Les vapeurs et le gaz peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

**11. Informations toxicologiques****Toxicité aiguë / autres données**

Nom commercial: Alcohol n-butylicus

Date de révision: 23.09.08

Numéro de la matière: 152100

Version: 1 / CH

Date d'impression: 23.09.08

**Toxicité aiguë par voie orale**

Espèces	rat		
DL 50		790	mg/kg

**Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

Espèces	lapin		
DL 50		3400	mg/kg

**Toxicité aiguë par inhalation**

Espèces	rat		
CL 50	>	18	mg/l
Durée d'exposition		4	h

**Effet irritant / caustique****Irritation aiguë de la peau**

Remarque	Irritant pour la peau et les muqueuses.
----------	---

**Corrosion aiguë des yeux**

Remarque	Le produit est irritant pour les yeux.
Remarque	risque de graves lésions oculaires.

**sensibilisation**

Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.
----------	---

**Effets après une exposition répétée ou prolongée (subaigus, subchroniques, chroniques)****Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque	Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions du foie et des reins.
Remarque	Changement d'hémogramme possible.

**Expériences issues de la pratique**

L'inhalation des vapeurs du produit peut causer des maux de tête, la somnolence et l'étourdissement.

**12. Informations écologiques****Toxicité pour les poissons**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL50		1200	mg/l
Durée d'exposition		96	h

**Toxicité pour les daphnies**

Espèces	Daphnia magna		
CE50		1983	mg/l
Durée d'exposition		48	h

**Toxicité pour les algues**

CI50	>	500	mg/l
Durée d'exposition		72	h

**Biodégradabilité**

évaluation	Facilement biodégradable
------------	--------------------------

**Evaluation of persistence and bioaccumulation potential**

En raison du coefficient de distribution n-octanol/eau, l'accumulation dans les organismes non est possible.

**Information supplémentaire sur l'écologie**

Inoffensif pour organismes aquatique.. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**13. Considérations relatives à l'élimination**



Nom commercial: Alcohol n-butylicus

Date de révision: 23.09.08

Numéro de la matière: 152100

Version: 1 / CH

Date d'impression: 23.09.08

**Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés**

Éliminer comme le produit non utilisé.

**14. Informations relatives au transport****Transport terrestre ADR/RID**

No. ONU	1120
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Carte pour désignation du danger	3
Désignation de la marchandise	BUTANOLS
Sources de danger	Butane-1-ol

**Transport maritime IMDG/GGVSee**

No. ONU	1120
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Désignation de la marchandise	BUTANOLS
Sources de danger	Butan-1-ol

**Transport aérien**

No. ONU	1120
Classe	3
Groupe d'emballage	III
Désignation de la marchandise	BUTANOLS
Sources de danger	Butan-1-ol

**15. Informations réglementaires****Étiquetage selon les Directives CE**

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

**Symboles de danger**

Xn Nocif

**Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette**

contient Butane-1-ol

**Phrase(s) de risque**

10	Inflammable.
22	Nocif en cas d'ingestion.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Phrase(s) S**

7/9	Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.
13	Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
37/39	Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.
46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Nom commercial: Alcohol n-butylicus

Date de révision: 23.09.08

Numéro de la matière: 152100

Version: 1 / CH

Date d'impression: 23.09.08

## 16. Autres données

### Texte des phrases R mentionnées sous l'article 3

10	Inflammable.
22	Nocif en cas d'ingestion.
37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
41	Risque de lésions oculaires graves.
67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.